

**Responsable UE**  
Jean-Luc Theate

**Président de jury**  
Roland Decaudin

**Secrétaire de jury**  
Dominique Mangon

**Contact**  
service.etudiants@saint-  
luc.be  
+32 4 341 81 33

**Master 2 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC**  
UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle  
14 crédits • 280 points • 0 heures  
Prérequis : 4DS21 Produits et objets  
Corequis : 5D100 Atelier de l'option

## Acquis d'apprentissage

Au terme du cours d'**atelier**, l'étudiant est capable de:

- collaborer avec un ensemble de professionnels dans différents secteurs d'activité à l'aide de méthodes expérimentées.
- maîtriser la plupart des procédés de fabrication en les intégrant dans ses projets.
- se distinguer par ses compétences artistiques et autres qualités spécifiques à l'aide de l'usage des nombreux principes et de la recherche formelle.
- exploiter les outils numériques dans leur constant développement tout en conservant la maîtrise des moyens d'expressions habituels, via la formation continue
- appliquer une méthode de travail éprouvée par la concrétisation des divers projets, jurys et stages durant son cursus afin d'aboutir à une solution concrète

## Calcul de la note de l'unité d'enseignement

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les formations de type court (cycle unique), seul le jury artistique de 3<sup>ème</sup> bachelier est externe. Pour les formations de type long (deux cycles), seul le jury artistique de 2<sup>ème</sup> master est externe.

Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

## Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 de notre référentiel interne.